

## **Profession de foi**

de la liste pour les élections à la Commission de la Recherche de USPN  
« **Pour une recherche de qualité dans une université humaine** »

Chères et chers collègues,

Nous nous présentons à la commission de la recherche (CR) pour défendre :

- la possibilité pour chacun.e de disposer de temps et de moyens pour ses activités de recherche ;
- la publication de postes pérennes d'enseignants-chercheurs et de soutien à la recherche ;
- de bonnes conditions de travail pour les personnels permanents et non permanents ;
- une répartition équilibrée des moyens entre les différentes disciplines représentées à l'université Paris 13, tenant compte des spécificités de chacune ;
- porter en local la voix que nous portons nationalement pour la défense d'une université publique, en opposition aux diverses réformes successives et à leurs conséquences délétères.

En particulier, dans le contexte actuel, nous sommes opposés à :

- la mise en place systématique de nouveaux contrats de travail qui renforceraient la précarisation des métiers de l'enseignement supérieur et la fin du statut de fonctionnaire, gage de liberté académique et de recherches innovantes ;
- la création de CPJ, remettant en question le statut de maître.sse de conférences ;
- la généralisation des financements sur projet, conduite au détriment des financements pérennes des équipes et des laboratoires.

Nous rappelons que la CR, et le conseil académique (CAC) dont elle fait partie, ont un rôle important puisqu'ils se prononcent en particulier sur les campagnes d'emploi, la répartition des moyens de l'université entre les laboratoires, les appels à projets relevant de l'université (AAP, APE...). En formation restreinte, ces conseils se prononcent également sur nos évolutions de carrière (promotions, primes, CRCT...).